

VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE EN MASTER 1 GÉOBIOSPHÈRE

EN 4 ÉTAPES

1/ **Imprimez et lisez** attentivement le présent document (p 1 à 5)

2/ Complétez la **page 2**, elle sera à nous renvoyer

3/ **Connectez-vous** sur l'application « **E-candidat** » sur laquelle vous aurez de nombreux **renseignements à saisir** (vous aurez besoin, si vous en avez un, de votre numéro INE, 10 chiffres et 1 lettre, figurant, entre autres, sur votre relevé de notes du baccalauréat).

Lien vers E-candidat : <https://ecandidat.u-bourgogne.fr/ecandidat>

4/ **Renseignez** très précisément le formulaire sur **E-candidat**, **imprimez la totalité du dossier**, joignez le à la page 2 du présent dossier, réunissez les pièces justificatives demandées sur E-candidat, et **envoyez le tout**, en lettre suivie ou en recommandé avec accusé de réception, à l'adresse indiquée sur E-candidat, au plus tard le :

13 JUIN 2016

Cachet de la poste faisant foi

MERCI DE VOTRE ATTENTION



INSTRUCTIONS POUR LE DOSSIER D'ACCÈS EN MASTER 1 GBS

MASTER 1 MENTION « ENVIRONNEMENT – TERRE – ÉVOLUTION - CLIMAT »
SPÉCIALISATION « GÉOBIOSPHÈRE »
Domaine SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Date limite de renvoi du dossier : 13 JUIN 2016

Ce dossier n'est pas un dossier d'inscription. **La candidature doit s'effectuer en ligne sur le lien figurant pages 1 et 3 de ce dossier.** Il ne vous dispense pas, si vous êtes accepté dans la filière choisie, de **vous inscrire administrativement (informations ultérieures)** ou de vous **réinscrire sur le web si vous êtes déjà étudiant de l'uB.**

Si vous désirez postuler sur plusieurs spécialités de master à l'uB, vous devez remplir UN **DOSSIER DISTINCT ET COMPLET PAR SPÉCIALITÉ.** A renvoyer par voie postale après impression, en n'oubliant aucune pièce jointe.

SPÉCIALISATION CHOISIE POUR CETTE DEMANDE :

GÉOBIOSPHÈRE

Si vous constituez plusieurs dossiers de demande d'accès en master 1 à l'UFR SVTE ou ailleurs, indiquez ci-dessous votre ordre de préférence (nom du master/ville) :

choix 1 :	choix 3 :
choix 2 :	choix 4 :

NOM : NOM de jeune fille :

Prénoms :

Envisagez-vous de suivre ce M1 en formation continue ? Oui Non

Avez-vous interrompu vos études depuis votre baccalauréat ? Oui Non

Si oui, de quelle date à quelle date ?.....

Etes-vous actuellement en emploi ? Oui Non

Précisez :

.....

Etes-vous actuellement demandeur d'emploi ? Oui Non

CETTE PAGE DOIT ÊTRE IMPRIMÉE ET RENVOYÉE PAR COURRIER POSTAL AVEC LE RESTE DU DOSSIER SAISI SUR E-CANDIDAT, EN LETTRE SUIVIE OU EN RECOMMANDÉ AVEC AR

CANDIDATURE EN M1 GBS - 2016 / 2017
QUESTIONS FREQUENTES SUR VOTRE DOSSIER

MA CANDIDATURE	
1. Qu'est ce que ce dossier ?	Un dossier d'INSTRUCTIONS à conserver (et non une inscription définitive) Les modalités d'inscription définitives seront envoyées par mail en cas d'acceptation dans la filière
2. Où est le dossier de candidature en lui-même ?	En ligne sur l'application E-candidat. Si vous aviez déjà utilisé l'application E-candidat à l'uB l'an dernier pour candidater en licence ou en master, vous n'avez pas besoin de créer un nouveau dossier, vos informations ont été sauvegardées. Connectez-vous avec votre INE. (voir en ligne) https://ecandidat.u-bourgogne.fr/ecandidat
3. Que dois-je faire de ce dossier d'instructions et du dossier de candidature E-candidat ?	- Conserver les instructions - Renvoyer le dossier édité depuis E-candidat, accompagné de la page 2 de ce dossier d'instructions et des pièces justificatives Renvoi obligatoire en LETTRE SUIVIE ou en RECOMMANDÉ AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION
4. Où renvoyer mon dossier E-candidat ?	Réunissez le dossier E-candidat, la page 2 du dossier d'instructions et toutes les pièces justificatives, puis envoyez à l'adresse ci-contre : Université de Bourgogne UFR SVTE Secrétariat ETEC / M1 GBS 6 bd Gabriel 21000 DIJON
5. Je suis sur place, puis-je déposer mon dossier au lieu de l'envoyer ?	Oui. Vous pouvez le déposer au secrétariat pédagogique ETEC aux heures d'ouverture du bureau (8 h 45/12 h – 13 h 30/16 h). Il vous sera remis un reçu prouvant le dépôt de ce dossier. NE JAMAIS LE LAISSER A LA LOGE D'ACCUEIL OU AILLEURS.
6. Quelles sont les dates importantes ?	- Ouverture du serveur E-candidat pour cette filière : 12 MAI 2016 Aucune candidature ne pourra être saisie avant cette date - Fermeture du serveur E-candidat et date limite d'envoi des dossiers par courrier : le 13 JUIN 2016 à minuit Aucune candidature ne pourra être saisie sur E-candidat ou acceptée après cette date, même si le dossier d'instructions est encore disponible sur le site de l'UFR
7. Quelle est la capacité d'accueil ?	La capacité d'accueil n'est pas communiquée.
8. Quelles pièces justificatives joindre ?	La liste de toutes les pièces justificatives à joindre figure sur le dossier E-candidat que vous allez éditer. UNIQUEMENT DES PHOTOCOPIES EN NOIR ET BLANC. JAMAIS D'ORIGINAUX. ATTENTION, vérifiez bien toutes vos pièces avant d'envoyer. NOUS SAVONS QUE VOUS NE DISPOSEZ SOUVENT PAS DE VOTRE RELEVÉ DE NOTES DU SEMESTRE 2 DE LA L3 AU MOMENT DE LA CANDIDATURE. Envoyez votre dossier sans ce relevé, vous nous l'adresserez dès que possible.
9. J'étudie à l'uB, dois-je joindre mes relevés de notes ?	Il n'est pas obligatoire de joindre vos relevés de notes si vous êtes déjà étudiant à l'uB

10. Je suis de nationalité étrangère et je n'ai validé que des diplômes à l'étranger. Puis-je candidater via E-candidat ?	NON. Les étudiants internationaux n'ayant validé aucune année d'études supérieures en France, doivent respecter la procédure des Relations Internationales. Aucun dossier E-candidat avec ces caractéristiques ne sera étudié. http://ub-link.u-bourgogne.fr/etudiants-internationaux/venir-a-titre-individuel.html
---	---

SUIVI DE MA CANDIDATURE

11. J'ai envoyé mon dossier dans les temps. Et ensuite ?	Le secrétariat indiquera dans E-candidat la bonne réception du dossier. Vous recevrez un mail automatique de E-candidat vous confirmant l'arrivée de votre dossier
12. J'ai envoyé mon dossier en lettre simple. Quelle conséquence ?	Le secrétariat n'accusera pas réception, et ne répondra pas à une éventuelle demande par mail ou téléphone. <u>L'envoi en LETTRE SUIVIE ou en RECOMMANDÉ AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION est obligatoire.</u>
13. J'ai envoyé mon dossier il y a plusieurs jours, et je n'ai toujours pas reçu de mail de confirmation de réception via E-candidat. Pourquoi ?	Le secrétariat gère plusieurs centaines de dossiers destinés à 8 masters. Soyez patients... L'absence de confirmation 3 semaines après votre envoi doit cependant vous inquiéter. Dans ce cas, contactez-nous : secretariat.etc@u-bourgogne.fr
14. J'ai envoyé mon dossier après la date limite. Quelle conséquence ?	La commission décide ou non d'étudier le dossier en fonction des candidatures déjà traitées. Aucune garantie ne peut vous être fournie. DATE LIMITE D'ENVOI : 13 JUIN 2016
15. Quand aurai-je une réponse ?	Les candidatures seront examinées par la commission pédagogique du master tous les 15 jours environ et au plus tard mi-juillet. Les résultats seront communiqués aux candidats via E-candidat. Soyez patients...
16. Si je suis admissible, dois-je m'attendre à un entretien oral ?	Non, le recrutement en M1 GBS ne prévoit pas d'entretiens. Toutefois s'il manque des informations, le responsable de filière vous contactera.
17. J'ai une question concernant mon dossier. Puis-je téléphoner ?	NON. Le secrétariat ne répond à aucune question au téléphone (saturé à cette période, les appels retardent la gestion des dossiers). Conservez ces consignes, la plupart des réponses y figurent. En cas de problème spécifique, vous pouvez envoyer un mail : secretariat.etc@u-bourgogne.fr
18. Je viens de recevoir mon dernier relevé de notes de l'année en cours, et mon attestation de réussite. J'attends la rentrée pour les apporter ?	NON. Dès que vous êtes en possession de votre dernier relevé de notes (le plus souvent : Semestre 2 de la Licence en cours), vous devez nous en adresser une copie AINSI QUE CELLE D'UNE ATTESTATION DE REUSSITE éditée par votre université (même pour les étudiants de l'uB). Envoyez le tout en LETTRE SUIVIE ou en RECOMMANDÉ AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION OBLIGATOIREMENT, ou déposez-le au secrétariat pédagogique.
19. J'ai été admis(e) dans la filière, que dois-je faire ?	<ul style="list-style-type: none"> - Si vous avez reçu un mail vous informant de votre admission en M1 GBS, vous devez impérativement, et dans un délai de deux semaines, CONFIRMER VOTRE SOUHAIT DANS E-CANDIDAT. - Vous devez demander à votre université actuelle un transfert de votre dossier administratif vers l'uB <p>Au-delà, les étudiants qui n'auront pas confirmé seront démissionnés d'office et leur place attribuée à un autre étudiant. Transferts : voir ici http://ufr-svte.u-bourgogne.fr/scolarite/transferts.html</p>

20. Je n'ai pas encore reçu toutes les réponses que j'attends à mes dossiers, puis-je attendre pour confirmer ma venue ?	Vous devez prendre une décision dans les 15 jours et l'indiquer dans E-candidat (confirmation ou désistement). Au-delà, votre place pourra être attribuée d'office à un candidat de la liste complémentaire, le cas échéant.
21. J'ai été admis dans une autre formation, que dois-je faire ?	Retournez sur E-candidat pour saisir un désistement et libérer une place en liste principale. Si vous n'y avez plus accès, informez le secrétariat de votre renonciation. Connectez-vous sur E-candidat ou envoyez un mail à : secretariat.etc@u-bourgogne.fr
22. Comment finaliser mon inscription administrative définitive ?	Avec l'avis d'admission, vous recevrez dans le mail des consignes pour vous connecter à l'application d'inscription web. Si vous êtes déjà étudiant de l'uB, la réinscription se fera depuis votre ENT. Dans les deux cas, le serveur d'inscription devrait ouvrir autour du 7 juillet 2016 et jusqu'au 20 juillet 2016 environ. Il rouvrira ensuite fin août 2016 (dates à reconfirmer). Munissez-vous d'une carte bleue pour payer votre inscription en ligne.
23. Quand aura lieu la rentrée ?	La rentrée du M1 GBS aura lieu le 19 septembre 2016 (heure et lieu seront précisés sur le site de l'UFR). LA PRESENCE DE TOUS LES ETUDIANTS EST OBLIGATOIRE CE JOUR-LA. Lien vers les emplois du temps : http://ufr-svte.u-bourgogne.fr/scolarite/emplois-du-temps.html